

Infolettre

des acteurs de la solidarité internationale du
Limousin

N°417 - Mercredi 18 mars 2020

Le point sur l'activité de la MDH

En application des mesures de sécurité liées au Coronavirus (COVID-19) : La Maison des Droits de l'Homme est fermée au public jusqu'à nouvel ordre - Une permanence est maintenue par téléphone ou courriel afin de répondre aux situations d'urgence juridique : Tel 05 55 35 81 24 (répondeur) - accueil-juridique@mdh-limoges.org – Pour les réponses relatives à la situation juridique des personnes, Madalena Honoré se charge de traiter les réponses en mode de télétravail et assure le lien avec les bénévoles impliqués dans l'accompagnement juridique. Pour toutes les autres activités Guillaume Bertrand est joignable au 06 66 62 24 78 – g-bertrand@mdh-limoges.org – Les réunions mobilisant physiquement les personnes ne sont plus envisageables à la MDH. L'Assemblée Générale de la MDH initialement programmée le 21 avril est reportée à une date ultérieure. Tous les événements publics annoncés sur le site et dans l'infolettre pour les toutes prochaines semaines sont annulés. Cette dernière change transitoirement de formule du fait de la disparition des rubriques portant sur les activités associatives désormais suspendues.

Le fait de la semaine

> **COVID-19 : Mobilisation générale du monde associatif.** Suite à l'allocution du président de la République sur l'épidémie du COVID 19 et en réponse à son appel aux partenaires sociaux et aux associations, dans des circonstances exceptionnelles, Le Mouvement associatif et ses réseaux membres en appellent à la mobilisation civique générale. En pareille circonstance, la charge ne peut reposer sur les seuls pouvoirs publics. La société civile doit en responsabilité, s'organiser contre l'épidémie, décliner les mesures de précaution transmises par les pouvoirs publics, et venir en aide aux personnes touchées, notamment les plus vulnérables, et au personnel soignant. Cela est la première des priorités. Au cœur de la société, quelles que soient leur taille, leur objet ou leur localisation, toutes les associations sont donc concernées. Pour lire le communiqué complet du Mouvement Associatif : http://www.lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2020/02/LMA_CP_13032020_coronavirus.pdf

> **Face à la crise sanitaire, l'enfermement administratif des personnes étrangères doit immédiatement cesser.** Dans un Communiqué de presse en date du 18 mars 2020, les organisations membres de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers dénoncent la situation qui est faite aux étrangers victimes de la rétention administrative. Leur libération immédiate est une exigence absolue, tant sur plan juridique que sanitaire. Pour en savoir plus : www.mdh-limoges.org/spip.php?article3162

> **COVID-19 : « Rester confiné chez soi, sur son canapé, n'a strictement rien à voir avec une période de guerre ».** Les mots ont un sens. « La pandémie à laquelle nous sommes confrontés exigent des mesures plutôt opposées à un temps de guerre » explique l'économiste et chroniqueur de Basta ! Maxime Combes dans cette tribune : www.bastamag.net/pandemie-covid19-coronavirus-Macron-guerre-virus-confinement

A faire, à lire et à voir

> **Semaine de la presse et des médias à la maison.** Dans le contexte exceptionnel du #COVID-19, pour garantir la Continuité Pédagogique la 31^e Semaine de la presse et des médias dans l'École (SPME) s'adapte à la situation et devient la Semaine de la Presse et des Médias à la Maison (SPMM). Coordonnée par le CLEMI, l'évènement consiste à « aider les élèves à comprendre le système des médias, à former leur jugement critique, à développer leur goût pour l'actualité et à forger leur identité de citoyen... » Pour en savoir plus www.ritimo.org/Semaine-de-la-presse-et-des-medias-a-la-maison

> **Villes contre multinationales :** Telle est le thème de la Revue Passerelle n°20. Que peuvent faire les communes ? Comment sont-elles limitées par l'action et l'emprise des multinationales ? Comment inverser le rapport de force ? Quelles pistes alternatives ? De Barcelone à Berlin, du nord de l'Angleterre à Naples, de Dubrovnik à Grenoble et à Paris, cette publication est la toute première tentative de donner un aperçu d'ensemble de cette confrontation entre villes et multinationales. Pour en savoir plus et télécharger gratuitement la revue : www.ritimo.org/Villes-contre-multinationales-8191

> **Limoges La Marche bleue pour le Climat a été annulée, Vive la Marche virtuelle pour le Climat !** Pourtant, les raisons qui ont amenés les organisateurs à annuler cette marche le 14 mars sont toujours présentes. Et la lutte contre le dérèglement climatique, dont la dangerosité pour l'humanité est infiniment supérieure à celle du Covid 19, doit rester la priorité de la Nation. C'est pourquoi, le Collectif Marche pour le Climat 87 vous invite à marcher quand même... en

pensée, et à le faire savoir en signant la pétition qu'il vient de lancer : <http://chnng.it/CvTX2NBt95>

> En situation de confinement, une sélection de trois sites à parcourir pour avoir différentes visions sur la réalité du monde :

- Avec le site d'Autres Brésils vous accédez à de nombreux articles sur une société civile en lutte contre Bolsonaro www.autresbresils.net
- Le site « Droit Libre TV » basé à Ouagadougou qui porte haut et fort les « Droits humains » en Afrique de l'Ouest <http://www.droitlibre.tv>
- Avec le site Orient 21, ils sont un groupe de journalistes, universitaires, militants associatifs, anciens diplomates qui ont l'Orient au cœur et qui veulent contribuer à une meilleure connaissance de cette région <https://orientxxi.info/>

A retenir sur le plan national et international

> A la frontière gréco-turque, la xénophobie et le racisme tuent ! L'Union européenne aussi ! Depuis plusieurs jours, des personnes meurent à la frontière gréco-turque ! Cette situation est la conséquence directe de choix politiques opérés par les dirigeants européens qui voudraient boucler les frontières de l'Union européenne à tout prix, notamment en sous-traitant à des États non européens l'examen des demandes d'asile et l'encampement des indésirables. Des images insoutenables arrivent quotidiennement, montrant des personnes exilées refoulées ou mises délibérément en danger. A lire sur le site RITIMO www.ritimo.org/A-la-frontiere-greco-turque-la-xenophobie-et-le-racisme-tuent-L-Union – **Par ailleurs la Coalition contre les violences aux frontières s'est mise en place** et envisage de porter plainte contre la Grèce et l'Union européenne : <http://www.migreurop.org/article2960.html>

> Coup d'État constitutionnel en Russie : L'initiative de Poutine de dévaluer les traités internationaux sur les droits humains pourrait créer un dangereux précédent mondial. Le 20 janvier 2020, le président de la Russie a proposé des changements radicaux à la Constitution russe, mais les implications pour les droits de l'homme pourraient se répercuter bien au-delà des frontières de la Russie. Le projet de loi apporte des modifications importantes à 14 articles de la loi suprême Russe. La FIDH et 37 de ses organisations membres estiment que les amendements proposés sont en contradiction avec le texte et l'esprit de la Constitution, qu'ils diminuent les droits fondamentaux des citoyens... mais créent également un dangereux précédent qui pourrait être imité par d'autres pays. Pour en savoir plus à lire sur le site de la FIDH : www.fidh.org/fr/regions/europe-asie-centrale/russie/coup-d-etat-constitutionnel-en-russie-l-initiative-de-poutine-de

> France : Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac, raconte sa garde à vue : « Ils veulent nous décourager ». Elle a passé vingt-quatre heures en garde à vue parce qu'elle dénonçait la politique climatique et sociale du gouvernement en brandissant à l'envers un portrait de Macron. <https://france.attac.org/actus-et-medias/le-flux/article/aurelie-trouve-porte-parole-d-attac-raconte-sa-garde-a-vue-ils-veulent-nous>

Pour proposer une information à publier dans l'Infolettre > Envoyer un courriel à l'adresse suivante en mentionnant au début du message [pour infolettre] : infolettre@mdh-limoges.org - **Pour accéder aux précédentes infolettres :** www.mdh-limoges.org/spip.php?article2842

Infolettre réalisée dans le cadre du programme régional d'actions et de structuration des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale animé par la Maison des Droits de l'Homme et soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine
Contact : MDH – 119 avenue du Général Leclerc - 87100 LIMOGES - Tel 05 55 35 81 24 – infolettre@mdh-limoges.org - www.mdh-limoges.org